



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Etaient présents : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOEHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme IDIART Claudine

Date convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage : 29 mars 2024

DECISION N° 6 : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RECONVERSION DE LA MAISON ARROSATEGIA ET LA CREATION D'ESPACES PUBLICS EN LIEN AVEC LES ECOLES

Nomenclature : 7.10

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de reconversion de la maison Arrosategia et de création d'espaces publics en lien avec les écoles.

Monsieur le Maire indique que le montant estimatif du projet s'élève à 1 323 280 euros HT. Il propose le plan de financement prévisionnel suivant :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT EN HT	RECETTES	MONTANT	%
Etudes	89 403 €	DETR / DSIL	529 312 €	40%
Maîtrise d'œuvre	107 708 €	Conseil Départemental	396 984 €	30%
SOUS TOTAL ETUDES / HONORAIRES	197 111 €	Communauté d'Agglomération pays Basque	132 328 €	10%
Reconversion de la maison Arrosategia	946 176 €	SOUS TOTAL AIDES PUBLIQUES	1 058 624 €	
Espaces publics parc Arrosategia	179 993 €	Fonds propres	264 656 €	20%
SOUS TOTAL TRAVAUX	1 126 169 €	SOUS TOTAL AUTOFINANCEMENT	264 656 €	
TOTAL	1 323 280 €	TOTAL	1 323 280 €	

Monsieur le Maire propose de solliciter le maximum de subventions au titre de la DSIL, de la DETR, auprès du Conseil Départemental, de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et des autres organismes financeurs.

Où l'exposé du maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de reconversion de la maison Arrosategia et de création d'espaces publics en lien avec les écoles présentés,
- **APPROUVE** le montant des travaux estimé à 1 323 280 euros HT,
- **APPROUVE** le plan de financement proposé,
- **SOLLICITE** des subventions au titre de la DSIL 2024 et de la DETR 2024, au Conseil Départemental, de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et auprès de tous les autres organismes financeurs,
- **PREVOIT** les crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération au budget de la commune,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 04 avril 2024

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 19/04/2024

Et après transmission en sous-préfecture le 19/04/2024